



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr>



Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand, le 20 février 2026

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du dimanche 1er mars 2026 au mardi 31 mars 2026.

Monsieur le Préfet,

Nous luttons contre le démantèlement lent et organisé des services publics et notamment de la Fonction Publique Territoriale.

Les agents publics sont pourtant, faut-il **encore** le rappeler en ces temps perturbés, les premiers sur le front à secourir les administrés lorsqu'ils sont sinistrés.

Nous appelons à la bienveillance qui permet de construire de nouveaux droits plutôt que de détruire ceux existants, tel que la suppression du 1^{er} mai obligatoirement chômé. Bienveillance qui permet le débat et le dialogue sans violence, qui permet au droit syndical d'exister et de lutter pour toujours plus de démocratie.

La vie politique est en ébullition et laisse à penser que le débat n'est plus possible. La violence, d'où qu'elle vienne n'est jamais une solution.

Les idées d'extrême droite mettent à mal notre système social et démocratique et laissent présager le pire. Elles ne sont jamais profitables à la démocratie. L'histoire sociale et syndicale enseigne qu'elles prospèrent toujours sur la peur, la confusion et la brutalisation du débat public.

L'extrême droite, faut-il le rappeler, c'est le rejet de l'Humanisme et la valorisation de la violence comme outil politique. Soyons plus que jamais **VIGILANTS** !

Luttons pour la sauvegarde de nos services publics garants de notre démocratie.

Nous revendiquons :

- Des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires : nous ne sommes pas une variable d'ajustement budgétaire :
- Le dégel du point d'indice afin qu'il soit porté à 6 euros minimum
- La rémunération complète, sans carence, des jours de congés en maladie ordinaire
- Des moyens humains à la HAUTEUR d'un service public de qualité, des créations de poste sous statut, la titularisation des agents contractuels
- La retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- Une transition écologique socialement juste et une réelle planification

Nous œuvrons pour la paix, valeur hautement syndicale, contre le capitalisme qui enrichi les puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs.

Notre luttons contre les violences faites aux femmes et contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles. Ce sont des outils de domination et d'exploitation. Les violences sexistes et sexuelles sont une réalité dans le monde du travail et dans la sphère privée. Une réalité trop souvent invisibilisée par

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr>



les employeurs qui ne souhaitent pas allouer de moyens à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. La santé et la sécurité au travail sont pourtant de leur responsabilité.

2026 est une année d'Elections Professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale, nous appelons tous les agents territoriaux à voter le 10 décembre 2026.

Nous rappelons l'importance d'aller voter pour élire les représentants du personnel qui siègeront dans les instances des collectivités et du Centre des Gestion.

C'est un moment essentiel qui permet le dialogue social pour maintenir la démocratie au sein des collectivités, et contribue à porter la parole des agents publics afin qu'elle soit entendue et respectée. Les enjeux pour défendre nos droits sont forts à l'heure où les conquises sociales sont attaquées et remises en cause. Nous devons nous défendre contre ces attaques, nous devons nous unir et nous mettre en rang de bataille pour cesser de subir. Il en va de notre cohésion sociale, abimée par les politiques menées.

Le contexte actuel est défavorable aux travailleurs en général et aux agents de la fonction publique en particulier : baisse constante du pouvoir d'achat, dégradations des conditions de travail, manquements parfois graves en termes de santé et de sécurité au travail.

A cela s'ajoute un climat social et sociétal explosif sur lequel grandissent les idées d'extrême droite.

Ne soyons jamais trop prudents, restons vigilants.

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} mars 2026, 2 mars 2026, 3 mars 2026, 4 mars 2026, 5 mars 2026, 6 mars 2026, 7 mars 2026, 8 mars 2026, 9 mars 2026, 10 mars 2026, 11 mars 2026, 12 mars 2026, 13 mars 2026, 14 mars 2026, 15 mars 2026, 16 mars 2026, 17 mars 2026, 18 mars 2026, 19 mars 2026, 20 mars 2026, 21 mars 2026, 22 mars 2026, 23 mars 2026, 24 mars 2026, 25 mars 2026, 26 mars 2026, 27 mars 2026, 28 mars 2026, 29 mars 2026, 30 mars 2026 et 31 mars 2026, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les avril salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général

Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)